

DÉLIBÉRATION n° 2025-031 de la séance du 13/11/2025

OBJET : Renouvellement de la convention de partenariat avec le Centre de gestion de la Vendée et l'Institut de préparation à l'administration générale de Nantes

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize novembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Pont-Château, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 16 Nombre de voix : 26

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philip SQUELARD, Nicolas CRIAUD, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Emmanuel TERRIEN, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Frédéric MILLET, Jean-Louis MOGAN, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Yvon LERAT, Bernard LEBEAU, Rodolphe AMAILLAND, Carole FEUNTEN-GRELAUD.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

M. Emmanuel RIVERY a donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
Mme Lydie MAHÉ a donné pouvoir à M. Bernard LEBEAU,
M. Philippe BABONNEAU a donné pouvoir à M. Jacques PRAUD,
M. Claude CAUDAL a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CORDIER,
Mme Claire HUGUES a donné pouvoir à M. Rodolphe AMAILLAND,
Mme Christelle BRAUD a donné pouvoir à M. Emmanuel TERRIEN,
M. Driss SAÏD a donné pouvoir à Mme Carole FEUNTEN-GRELAUD,
M. Pascal PRAS a donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
Mme Pascale BRIAND a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
Mme Aïcha BASSAL a donné pouvoir à M. Yvon LERAT.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes et MM. Xavier BONNET, Edith MARGUIN, Sylvain SCHERER, Alain VEY, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Christophe JOUIN, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Stéphanie JAFFRENNOU, comptable assignataire,
M. Jérémie TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité de l'emploi et transition des organisations,
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée, Qualité de vie et conditions de travail,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée, Développement territorial et relations aux publics,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
M. Laurent TURQUOIS, directeur délégué Innovations sociales,
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général.

À l'unanimité, M. Bernard LEBEAU a été désigné secrétaire de séance.

Renouvellement de la convention de partenariat avec le centre de gestion de la Vendée et l'Institut de préparation à l'administration générale de Nantes

EXPOSÉ

Le cap politique porté par le projet de mandat du Centre de gestion de Loire-Atlantique affiche la volonté « d'agir efficacement avec les employeurs, en faveur de l'emploi et des trajectoires professionnelles des agents ». La problématique de l'emploi est à traiter sous divers angles (recrutement, attractivité, maintien dans l'emploi...) et l'attractivité de l'emploi public, notamment auprès des jeunes, fait partie des orientations stratégiques à mettre en œuvre.

Dans ce contexte et dans le cadre de la coopération régionale, le Centre de gestion de Loire-Atlantique et le Centre de gestion de la Vendée ont signé un partenariat avec l'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale) de Nantes Université. Cet institut propose une offre de formation permettant à de jeunes diplômés d'intégrer la fonction publique.

La convention signée en 2022 entre les trois structures organise une action conjointe sur les axes suivants :

- Informer les étudiants de l'IPAG sur les métiers de la fonction publique territoriale et sur le rôle et les missions d'un Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale ;
- Informer les collectivités territoriales et établissements publics des territoires concernés des formations proposées par l'IPAG de Nantes et du partenariat établi ;
- Accueillir des stagiaires et des apprentis au sein des centres de gestion de la Vendée et de la Loire-Atlantique ;
- Communiquer des offres d'emploi en contrat à durée déterminée aux étudiants et jeunes diplômés.

Les enjeux de recrutements à venir de jeunes diplômés de formation supérieure sont essentiels considérant les besoins actuels et futurs de collaborateurs formés et armés afin d'occuper pleinement des postes à responsabilité dans nos collectivités territoriales et établissements publics.

Ce partenariat contribue à une meilleure appréhension par les étudiants de l'IPAG des besoins des employeurs publics territoriaux et de la diversité des métiers territoriaux. Il a pour ambition de contribuer à développer la notoriété de la fonction publique territoriale et son attractivité au travers de stages et de contrats d'apprentissage au sein des collectivités territoriales et établissements publics locaux.

Les Centres de gestion de Loire-Atlantique et de la Vendée se mobilisent en outre à l'échelle de leurs propres organisations pour accueillir des étudiants.

Le bilan positif des trois premières années de mise en œuvre de ce partenariat invite à le renouveler.

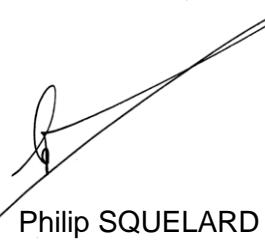
DÉLIBÉRÉ

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatifs aux centres de gestion, et notamment les articles 27 et 28 ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 26 voix pour :

- **Approuve** le renouvellement du partenariat entre les centres de gestion de Loire Atlantique et de Vendée et l'IPAG de Nantes, tel qu'exposé dans la convention ci-annexée ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer la dite-convention.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Philip SQUELARD

